



En
partenariat
avec



Sénégal :

Un groupe de lamantins sauvés d'une mort certaine



Il y a quelques mois, un groupe de lamantins était piégé dans un bras mort du fleuve Sénégal. La baisse des eaux les condamnaient à mort... Grâce à la mobilisation internationale de nombreux partenaires, une opération de sauvetage et de suivi scientifique a pu être lancée.

Fin 2005, l'association sénégalaise Océanimum faisait état de la présence d'un groupe de lamantins (mammifères aquatiques appartenant à l'ordre des Siréniens, aujourd'hui menacés d'extinction) pris au piège par la décrue dans un bras du fleuve Sénégal, à proximité de la commune de Kanel (Nord-Est du Sénégal). Très rapidement Océanimum mettait en place une équipe de surveillance pour protéger les lamantins et sensibiliser les populations locales. De son côté, l'association française Noé Conservation préparait la mise en place d'un suivi scientifique (par balise Argos), en partenariat avec l'association monégasque Act for Nature et le Département d'Écologie, Physiologie et Éthologie de l'IPHC de Strasbourg.

Samedi 1^{er} Avril, suite à une forte mobilisation de 6 villages Thioubalo, environ 2000 personnes se sont retrouvées au marigot nommé Wendou Kanel pour participer au sauvetage des lamantins. Chaque village avait sélectionné une quarantaine de pêcheurs pour l'événement. Plus de 150 pêcheurs et 90 filets ont ainsi parcouru le marigot. Sur les berges femmes et enfants étaient présents pour les soutenir.

C'est après 2 heures de recherche, que les jeunes Fet Sali Sarr et Seydou Sall, natifs de Kanel, attrapent un jeune lamantin. L'animal est sorti sous les acclamations de la foule, placé sur un camion et rapidement transporté au village de Thiali (distant d'environ 15 km) où il est relâché, équipé d'une balise Argos, dans le lit courant du fleuve Sénégal. Le lamantin disparaît rapidement dans les eaux boueuses... Le suivi par satellite des déplacements des lamantins durera une année. Il doit permettre de mieux comprendre les besoins de cette espèce menacée afin de la préserver dans son habitat naturel.

Pour les équipes de l'Océanimum et de Noé Conservation il s'agit d'une belle réussite puisque les populations locales, souvent concernées par des prises accidentelles de lamantins dans leurs filets, ont été les acteurs majeurs du sauvetage. Aujourd'hui, Fet Sali Sarr et Seydou Sall sont de jeunes hommes comblés. On parle de leur exploit dans les villages alentour car ils ont permis de sauver un animal mythique dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest.

Une première étape, qui contribue aux changements des mentalités et permet d'espérer la préservation de l'espèce sur le long terme.

Nous remercions les partenaires qui nous ont soutenu lors du montage et de la réalisation de cette opération délicate, et sans qui elle n'aurait pas été possible : le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), le Gouvernement Monégasque, Conservation International, IFAW, CMS/UNEP, Nausicaa, l'Aquarium de la Rochelle, l'Union des Conservateurs d'Aquarium, Zoomarine, Wetlands International, le Programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), la Commission Sous-Régionale des Pêches et la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA).

Pour contribuer à la conservation des lamantins en Afrique de l'Ouest, et au suivi des animaux relâchés, faites un don, soutenez Noé Conservation ! www.noeconservation.org

Avec le soutien de :



Contacts :

Antoine Cadi

Association Noé Conservation

Tél. : 01 40 79 37 83 ou Port. : 06 15 77 51 67

Email : acadi@noeconservation.org

Reportage et photographies disponibles auprès de :

Olivier Born, olivierborn@hotmail.com, tél : 0041 79 355 44 14

Le lamantin en Afrique de l'Ouest

L'ordre des Siréniens comprend quatre espèces : le lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*), le lamantin d'Amazonie (*Trichechus inunguis*), le lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*) et le dugong (*Dugong dugon*). Le lamantin ouest africain est un gros mammifère aquatique. Il vit dans les régions côtières, avec de l'eau douce et une végétation abondante. On le trouve du fleuve Sénégal jusqu'aux zones humides de la Wanje et du lac Mape, en Sierra Leone. Ces mammifères seraient encore bien représentés en Gambie, et en Sierra Leone, et l'archipel des Bijagos, en Guinée Bissau, représente une zone majeure pour la survie de l'espèce.

Au niveau mondial, l'espèce est menacée de disparition. La chasse, traditionnelle dans nombre de communautés de l'Ouest africain, représente la principale menace contre l'espèce, notamment dans le bassin du Niger. Partout interdite, elle est pourtant encore largement pratiquée. La destruction de son habitat dû à l'ensablement et à l'aménagement des zones d'épandage, à la réduction des bourgoutières, ou au déboisement des mangroves, constitue une autre menace pour l'espèce. Enfin troisième menace, la prise au piège accidentelle dans des filets de pêche, est encore fréquente, surtout en Guinée-Bissau. Les faibles capacités de reproduction du lamantin diminuent encore ses chances de survie, face à ces différentes menaces.

Le lamantin figure sur la liste rouge de l'UICN des animaux menacés (statut « Vulnérable »). Il figure en Annexe II de la CITES.

